

Laïcité et culture

Catherine Kintzler, 2^e séance Université conventionnelle, 9 février 2010

I – Rappel des principes : la constitution philosophique du régime républicain laïque**II – L'expérience de la liberté dans l'appropriation des savoirs****III – Institutionnaliser l'expérience de la liberté : l'Instruction publique**

L'école de la République est-elle faite pour la République ?

Qu'est-ce qu'un savoir élémentaire ?

IV – Une culture critique. Le doute et l'erreur

Antithétique et dialectique du doute

Laïcité et humanités

Textes sur l'instruction publique**CONDORCET**

1 - *Cinq Mémoires sur l'instruction publique* (1791 – éd GF, 1994)

Cette obligation [proposer une instruction publique] consiste à ne laisser subsister aucune inégalité qui entraîne de dépendance.

Il est impossible qu'une instruction même égale n'augmente pas la supériorité de ceux que la nature a favorisés d'une organisation plus heureuse.

Mais il suffit au maintien de l'égalité des droits que cette supériorité n'entraîne pas de dépendance réelle, et que chacun soit assez instruit pour exercer par lui-même, et sans se soumettre aveuglément à la raison d'autrui, ceux dont la loi lui a garanti la jouissance. Alors, bien loin que la supériorité de quelques hommes soit un mal pour ceux qui n'ont pas reçu les mêmes avantages, elle contribuera au bien de tous, et les talents comme les lumières deviendront le patrimoine commun de toute la société.

Ainsi, par exemple, celui qui ne sait pas écrire, et qui ignore l'arithmétique, dépend réellement de l'homme plus instruit, auquel il est sans cesse obligé de recourir. Il n'est pas l'égal de ceux à qui l'éducation a donné ces connaissances ; il ne peut pas exercer les mêmes droits avec la même étendue et la même indépendance. Celui qui n'est pas instruit des premières lois qui règlent le droit de propriété ne jouit pas de ce droit de la même manière que celui qui les connaît : dans les discussions qui s'élèvent entr'eux, ils ne combattent point à armes égales.

Mais l'homme qui sait les règles de l'arithmétique nécessaires dans l'usage de la vie n'est pas dans la dépendance du savant qui possède au plus haut degré le génie des sciences mathématiques, et dont le talent lui sera d'une utilité très réelle, sans jamais pouvoir le gêner dans la jouissance de ses droits. L'homme qui a été instruit des éléments de la loi civile n'est pas dans la dépendance du jurisconsulte le plus éclairé, dont les connaissances ne peuvent que l'aider, et non l'asservir." (*Premier mémoire*)

"Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger. Il ne s'agit pas de soumettre chaque génération aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède, mais de les éclairer de plus en plus, afin que chacun devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison." (*Premier mémoire*)

2 - *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique* (avril 1792 en ligne sur le site de l'Assemblée nationale)

Nous n'avons pas voulu qu'un seul homme, dans l'empire, pût dire désormais : la loi m'assurait une entière égalité de droits, mais on me refuse les moyens de les connaître. Je ne dois dépendre que de la loi, mais mon ignorance me rend dépendant de tout ce qui m'entoure. On m'a bien appris dans mon enfance ce que j'avais besoin de savoir, mais, forcé de travailler pour vivre, ces premières notions se sont bientôt effacées, et il ne m'en reste que la douleur de sentir, dans mon ignorance, non la volonté de la nature, mais l'injustice de la société.

Nous avons cru que la puissance publique devait dire aux citoyens pauvres : la fortune de vos parents n'a pu vous procurer que les connaissances les plus indispensables ; mais on vous assure des moyens faciles de les conserver et de les étendre. Si la nature vous a donné des talents, vous pouvez les développer, et ils ne seront perdus ni pour vous, ni pour la patrie.

Ainsi, l'instruction doit être universelle, c'est-à-dire, s'étendre à tous les citoyens. Elle doit être répartie avec toute l'égalité que permettent les limites nécessaires de la dépense, la distribution des hommes sur le territoire, et le temps, plus ou moins long, que les enfants peuvent y consacrer. Elle doit, dans ses divers degrés, embrasser le système entier des connaissances humaines, et assurer aux hommes, dans tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances, ou d'en acquérir de nouvelles.

Enfin, aucun pouvoir public ne doit avoir ni l'autorité, ni même le crédit, d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés.

Une fois excité, il [l'enthousiasme] sert l'erreur comme la vérité ; et dès lors il ne sert réellement que l'erreur, parce que, sans lui, la vérité triompherait encore par ses propres forces.

Il faut donc qu'un examen froid et sévère, où la raison seule soit écoutée, précède le moment de l'enthousiasme.

Ainsi, former d'abord la raison, instruire à n'écouter qu'elle, à se défendre de l'enthousiasme qui pourrait l'égarer ou l'obscurcir, et se laisser entraîner ensuite à celui qu'elle approuve ; telle est la marche que prescrit l'intérêt de l'humanité, et le principe sur lequel l'instruction publique doit être combinée.

Il faut, sans doute, parler à l'imagination des enfants ; car il est bon d'exercer cette faculté comme toutes les autres ; mais il serait coupable de vouloir s'en emparer, même en faveur de ce que nous croyons être la vérité." (Note E)

...l'indépendance de l'instruction fait en quelque sorte une partie des droits de l'espèce humaine. Puisque l'homme a reçu de la nature une perfectibilité dont les bornes inconnues s'étendent, si même elles existent, bien au-delà de ce que nous pouvons concevoir encore, puisque la connaissance des vérités nouvelles est pour lui le seul moyen de développer cette heureuse faculté, source de son bonheur et de sa gloire, quelle puissance pourrait avoir le droit de lui dire : Voilà ce qu'il faut que vous sachiez ; voilà le terme où vous devez vous arrêter ? Puisque la vérité seule est utile, puisque toute erreur est un mal, de quel droit un pouvoir, quel qu'il fût, oserait-il déterminer où est la vérité, où se trouve l'erreur ?

Gilbert ROMME *Rapport sur l'instruction publique...* (déc.1792, dans Baczko Bronislaw, *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Paris : Garnier, 1982.)

L'art de l'instruction consiste à présenter *toutes les circonstances humaines ordonnées dans un système général et correspondant*, selon leur nature et leur développement graduel, qui doit s'étendre autant que les progrès de l'esprit humain.

C'est entre ces deux échelles de nos connaissances et de nos besoins, que les citoyens de tout âge et des deux sexes, exerçant les forces qu'ils ont reçues de la nature, et avançant librement et graduellement, pourront à chaque pas, acquérir, d'un côté, de nouvelles forces intellectuelles et physiques, pour les appliquer, de l'autre à leur utilité propre ou à l'utilité publique.

Le degré où chacun s'arrêtera dans cette carrière, sera celui que la nature marqua elle-même dans ses facultés comme le terme de ses efforts. Tout autre obstacle serait un attentat au droit de tout citoyen, d'acquérir toutes les perfections dont il est susceptible.

Michel LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU *Plan d'éducation nationale* (présenté à la Convention en juillet 1793 par Robespierre, dans Baczko *ibid.*).

Prolonger l'institution publique jusqu'à la fin de l'adolescence est un beau songe [...] la République française, dont la splendeur consiste dans le commerce et l'agriculture, a besoin de faire des hommes de tous les états : alors ce n'est plus dans les écoles qu'il faut les renfermer, c'est dans les divers ateliers, c'est sur la surface des campagnes qu'il faut les répandre ; toute autre idée est une chimère qui, sous l'apparence trompeuse de la perfection, paralyserait des bras nécessaires, anéantirait l'industrie, amaigrirait le corps social, et bientôt en opérerait la dissolution.

Bertolt BRECHT *Ecrits sur le théâtre*, Paris : L'Arche, 1972, vol. 1

Nouvelle technique d'art dramatique .

Distancier, c'est transformer la chose qu'on veut faire comprendre, sur laquelle on veut attirer l'attention, de chose banale, connue, immédiatement donnée, en une chose particulière, insolite, inattendue. Ce qui se comprend tout seul est d'une certaine manière rendu incompréhensible, mais à seule fin d'en permettre ensuite une meilleure compréhension.

Pour passer d'une chose connue à la connaissance claire de cette chose, il faut la tirer hors de sa normalité et rompre avec l'habitude que nous avons de considérer qu'elle se passe de commentaires. Si banale, insignifiante, populaire soit-elle, on la marque du sceau de l'inhabituel. (p. 345)

Il ne faut pas chercher dans ce procédé quoi que ce soit de particulièrement profond ou mystérieux. Pour distancier, le comédien agit exactement comme celui qui décrit une chose pour montrer comment s'en servir bien. Cette méthode permet tout simplement de concentrer l'attention sur ce qu'on entend décrire et de le rendre intéressant. C'est ce que font, et depuis longtemps, les hommes de science quand ils observent et amènent à observer tels phénomènes (les oscillations des pendules, les mouvements des atomes, le métabolisme des infusoires dans une goutte d'eau, etc.). Pour comprendre une chose, ils font comme s'ils ne la comprenaient pas ; pour découvrir une loi, ils mettent les processus en contradiction avec l'idée traditionnelle qu'on se fait d'eux ; de la sorte ils font ressortir le caractère inouï et particulier du phénomène étudié. Ainsi certaines évidences ne se comprennent plus d'elles-mêmes, ce qui, à dire vrai, a pour objet de les faire véritablement comprendre. (p. 351-352)

Gaston BACHELARD, « Valeur morale de la culture scientifique » VI^e Congrès d'Education morale, Cracovie, 1934, dans Didier Gil *Bachelard et la culture scientifique*, Paris : PUF, 1993, pp. 7-11.

[...]

Le mathématicien Henri Poincaré, dans des pages célèbres, prétendit apporter une raison péremptoire pour séparer l'activité scientifique et l'activité morale. Cette raison serait d'ordre grammatical. Les prescriptions de la science, disait-il, se mettent au mode indicatif. Les prescriptions de la morale se mettent au mode impératif. Or, il est facile de montrer que le dilemme n'est pas absolu et qu'aucun de ses deux pôles n'est aussi fixe que Poincaré veut bien le dire. Ce qui est de plus remarquable, c'est que ce soit un mathématicien qui ait paru négliger le caractère normatif de la science. Dès qu'on arrive à raisonner une activité morale, en considérant la moralité comme la base raisonnable de la sociabilité, on se rend bien vite compte qu'on ne raisonne pas différemment que dans une activité scientifique. La théorétique morale relève donc d'une activité rationnelle. Elle a beau s'attacher à une matière sociale, elle en discute appuyée sur des principes rationnels, tout comme le physicien qui prépare et discute les hypothèses rationnelles qu'il soumettra ensuite au contrôle de l'expérience. La morale est ainsi une partie de la raison constituée. Si Henri Poincaré a scindé l'activité humaine en suivant les modes grammaticaux, c'est qu'il a considéré la science comme un enregistrement de faits, comme une tâche qui demanderait la description d'une réalité toute faite. Il n'y a pas plus de réalité toute faite en science qu'en morale. La réalité scientifique n'est pas aussi loin qu'il semblerait d'une réalisation morale. Le problème change de face quand on considère la valeur réalisante de la science et de la technique qui commandent à la Nature, quand on voit toute la puissance de réalisation de l'expérience physique. On s'aperçoit alors que la matière obéit à l'esprit. Comment dès lors l'esprit n'obéirait-il pas à l'esprit, la conscience morale à la raison ? Quelle soudaine timidité nous prend devant l'information rationnelle de la conscience morale ? A mon avis, rien ne s'oppose à une éducation morale franchement rationnelle, à une conduite morale entièrement appuyée sur la raison pure. L'enfant doit être mis en face du caractère absolu et universel des règles morales qui sont objectives comme la vérité. On a plus vite fait de montrer le caractère nécessaire de la loi morale que son caractère général. L'enfant est d'ailleurs très apte à recevoir cette leçon de la nécessité et de l'absolu. On pourrait même dire que *l'adolescence est l'âge de l'absolu, l'âge de l'efficacité maxima de la vérité*. Or cet intérêt et ce respect pour la vérité, cette soumission à l'objectif peuvent être atteints dans des voies diverses. Les tâches scientifiques sont à cet égard éminemment éducatives. Poincaré n'a pas manqué de reconnaître l'avantage moral que recevait une âme dans la contemplation de la vérité scientifique; mais il a pensé que cette contemplation est très rare et qu'elle est réservée à une minorité. Il s'est effrayé du grand nombre de demi-savants qui utilisent les résultats scientifiques pour des fins non spirituelles, non morales. Je proposerais d'être à la fois plus modeste et plus orgueilleux. Plus modeste d'abord, car en ce qui concerne une éducation générale, nous ne sommes évidemment pas devant le problème du génie qui doit aller au fond d'une science; nous sommes simplement devant un problème psychologique, devant une tâche d'un jour, devant un devoir pédagogique. Or en réformant une pensée, en donnant à une pensée vague et personnelle une allure précise et objective, nous nous apercevons que nous arrivons à *extravertir l'intérêt* qu'une âme porte nativement à elle-même. Nous trouvons toute une série d'exemples de correction intime. On ne corrige une faute que si l'on a pu faire comprendre que cette faute est une erreur. La

conscience morale ne doit pas rester sourde et confuse; elle reçoit une grande lumière de l'apprentissage discursif d'une conduite rationnelle. On insiste d'habitude sur la bonne intention ; c'est cependant la méditation des conséquences fines de l'acte qui déterminera dans l'intention les *délicatesses* qui relèvent de toute évidence de l'intelligence. Si l'on réfléchit alors au caractère non intuitif de tout progrès moral, on aura plus d'orgueil, on aura plus de confiance dans la valeur morale de la science élémentaire qui se révèle dès le début comme une réaction contre l'illusion. Dès lors on se rendra compte qu'il n'y a pas de formation morale sans formation intellectuelle objective. En vain on objectera que la science fruste ou élevée donne des *moyens* pour la réalisation de *fins* égoïstes ou immorales. Ce n'est pas au moment de l'application qu'il faut juger la science. Du point de vue moral comme du point de vue psychologique, c'est au moment de son acquisition qu'on doit en saisir la valeur. Il faut donc souligner l'importance formative du *moment où* la connaissance illumine une âme, il faut insister sur l'instant où une activité de la raison constituante enrichit la raison constituée. L'être qui pense le vrai rompt dans ce moment même avec l'égoïsme ; il oppose en soi-même la conscience universelle à un inconscient subjectif mystérieux et impur.

Mais, dira-t-on, est-ce avec ces quelques centres de clarté que vous allez constituer la lumière morale d'une âme ? Ce qui s'oppose à cette constitution, c'est précisément l'étrange arrêt de la croissance intellectuelle que tolèrent les sociétés modernes. En gros, nos sociétés limitent à l'École l'activité intellectuelle. Elles ne voient pas l'immense intérêt de la *connaissance continuée* qui serait pourtant une *création morale continuée*. Les hommes auraient d'autant plus besoin de leçons d'extraversion de l'intérêt qu'ils sont aux prises avec des forces matérielles plus fortes et c'est hélas quand ils luttent qu'ils ne pensent plus. Une des idées les plus immorales et les plus fausses, c'est de représenter la vie humaine sous le jour d'une lutte pour la vie. Nous troublons notre pédagogie avec ce fantôme, triste revenant de sociétés périmées.

En fait, je suis toujours frappé de l'excellente tenue morale de nos écoles. Le milieu scolaire est un milieu que les adultes gagneraient à imiter. Ce n'est pas l'École qui doit être faite à l'image de la Vie, mais bien la Vie qui doit être faite à l'image de l'École. Quand nos sociétés auront trouvé le moyen de maintenir l'homme au niveau moral de l'adolescence, elles auront en grande partie résolu la question morale et la question sociale. Or on se tromperait si l'on cherchait la raison de cette haute valeur morale du milieu scolaire uniquement dans la sage organisation d'une discipline. Il faut juger au niveau des âmes, au niveau des esprits. Les classes solides et ordonnées sont les classes où la connaissance se présente en sa nouveauté, dans la fraîcheur de la découverte. Alors on sent que des esprits se rectifient, se constituent, s'universalisent. L'ennui de vivre - vague conscience d'un psychisme divisé — fait place à la joie de penser. L'optimisme irradie dans l'âme entière. Autour d'une vérité cristallise une activité saine. La vérité est un but. C'est le but humain.